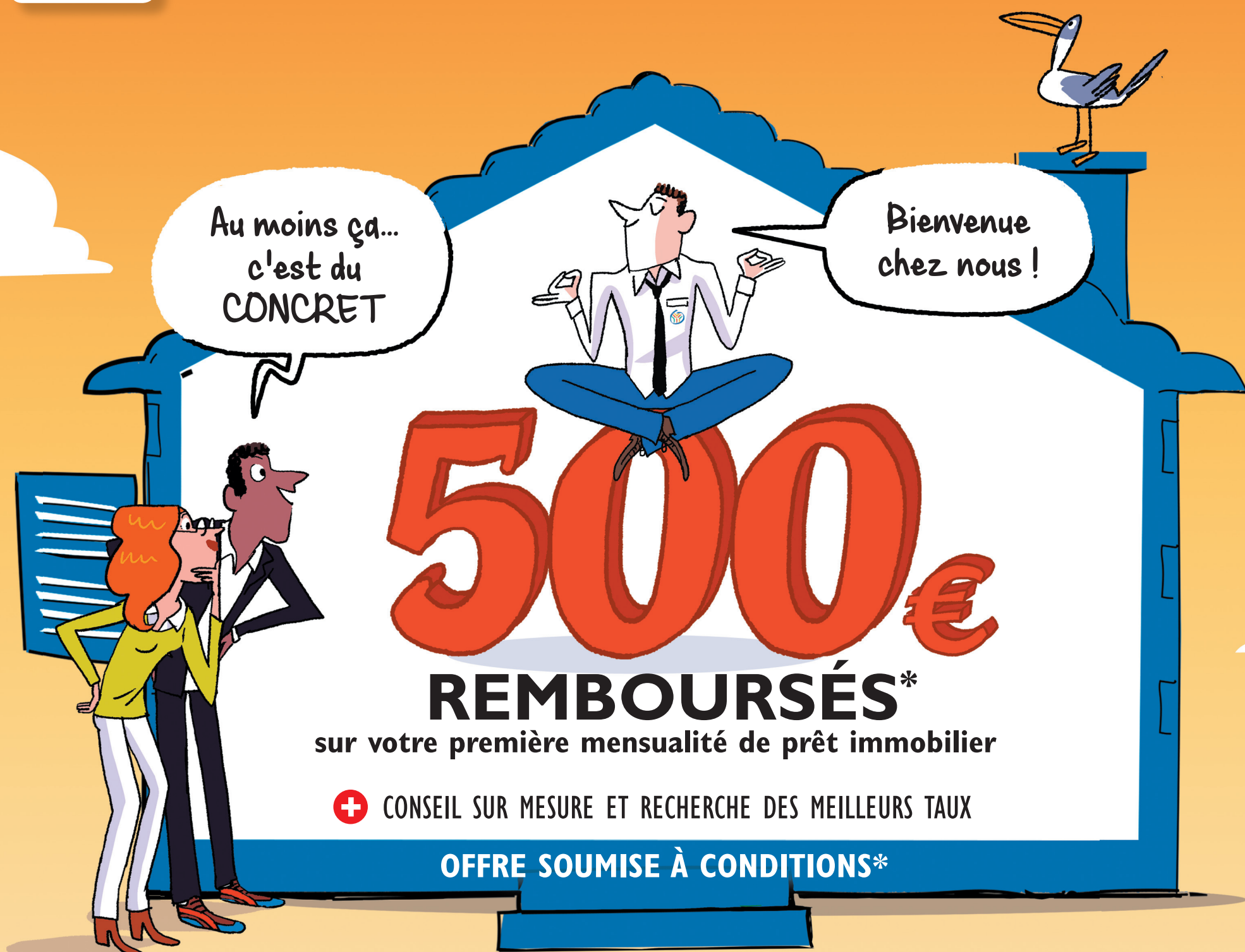




**CRÉDIT
SOCIAL DES
FONCTIONNAIRES**

**POUR
VOTRE PROJET
IMMOBILIER**



**ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
IL Y A CEUX QUI EN PARLENT...
ET PUIS IL Y A LE GROUPE CSF**

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

CRÉSERFI

Société de financement du CSF

Caution / Crédits



Rendez-vous sur

CSF.FR

* L'Association CSF vous rembourse 500 € sur votre première mensualité de prêt immobilier. Offre réservée aux adhérents/cotisants du CSF pour un prêt immobilier principal d'au moins 80 000 €. L'offre ne s'applique que pour un seul prêt par foyer. L'adhésion et la cotisation doivent être à jour de paiement. Pour bénéficier de cette offre, votre premier rendez-vous avec votre conseiller CRÉSERFI concernant le financement de cette résidence principale doit avoir lieu entre le 1er janvier et le 31 mars 2020. La 1ère demande de financement remise par votre conseiller CRÉSERFI concernant le financement de ce projet doit être signée sur cette même période du 1er janvier au 31 mars 2020. Offre soumise au financement de l'acquisition de votre résidence principale par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Seront remboursés les 80 premiers dossiers éligibles comprenant une copie de l'attestation de l'acte de vente réalisée chez le notaire datée et signée par ce dernier et un RIB d'un compte actif à la date du remboursement. Pour cela, après le passage chez le notaire, vous pourrez déposer ces pièces sous votre espace adhérent « mon compte » accessible sur le site www.csf.fr dans la rubrique « Prêt immobilier : offre spéciale 500 € offerts ». Cette rubrique sera accessible entre le 1er mars 2020 et le 1er septembre 2020. Le remboursement sera effectué par virement fin septembre 2020. Pour créer votre compte, il suffit de cliquer en haut à droite sur l'icône « NOUVEAU MON COMPTE » sur www.csf.fr, puis sur « Je crée mon compte » et de remplir les champs demandés.

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orientas.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **La Banque Postale** (SA au capital de 4 046 407 595 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N°ORIAS 07 001 878 (www.orientas.fr) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.orientas.fr) ; **Société Générale SA** au capital de 1 009 897 173.75 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n°07 022 493 (www.orientas.fr) ; **CIC SA** au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.orientas.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur le [csf.fr](http://www.csf.fr).

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

GROUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE Crédit Social des Fonctionnaires, association / Crésérfi, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / Progetis, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.